

## L'expérience d'une vie : devenez Pilote, et entrez dans l'aventure aéronautique....

Une formation de pilote privé représente un enrichissement et un épanouissement personnels. D'abord, il y a le challenge que le futur pilote se fixe. Puis, grâce aux cours de théorie, il acquiert des connaissances en météo, aérodynamique, mécanique, facteurs humains...

En vol, en plus de votre dextérité au pilotage d'un avion, vous développerez vos facultés à gérer le stress et à travailler avec rigueur et systématique, vous apprendrez à anticiper.

Et alors le ciel sera à vous....



*"Une fois que vous aurez goûté au vol, vous marcherez à jamais les yeux tournés vers le ciel, car c'est là que vous êtes allés, et c'est là que toujours vous désirez ardemment retourner."* Probablement Leonardo Da Vinci

L'école de vol à moteur de l'Aérodrome de la Gruyère est reconnue par et dispose d'une autorisation de l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (**OFAC**). Elle forme chaque année en théorie et en pratique de nombreux pilotes, dont certains pourront envisager par la suite une carrière professionnelle. Notre école permet l'obtention des licences de pilote **PPL** (Private Pilot Licence) et **LAPL** (Light Aircraft Pilot Licence)

## TYPES DE LICENCES

### Licence LAPL(A)

La « Light Aircraft Pilot Licence (Avion) » permet de voler dans la région [AESA \(Europe\)](#), sur des avions monomoteurs d'une masse maximale de 2'000 kg. Elle autorise l'emport de 3 passagers. L'exigence légale implique un minimum de 30 heures de formation pratique. Il s'agit donc d'une possibilité économique de devenir pilote.

### Licence complète PPL(A)

La « Private Pilot Licence (Avion) » permet de voler partout dans le monde, de façon non commerciale, y compris dans les zones contrôlées (aéroport). L'exigence légale implique un minimum de 45 heures de formation pratique. Cette licence permet d'exercer, dans l'espace national et international, sans rémunération, avec passagers à bord, les fonctions de pilote commandant de bord sur tous types d'avion pour lesquelles le pilote détient une qualification valable.

### Licence acquise :

Licence en poche, vous pourrez poursuivre votre formation et prétendre à différentes extensions (qualifications) comme **le vol de nuit**, le vol sur un type d'avion différent de celui sur lequel vous avez été formé, **le vol et atterrissage sur glacier**, **la voltige aérienne**. Les deux licences permettent à leur détenteur de piloter sans équivalence des avions immatriculés dans tous les pays de l'espace européen **AESA**.

Vous pouvez soit commencer par la **LAPL(A)** puis faire le complément de formation pour obtenir la **PPL(A)**, soit vous lancer directement dans la PPL(A).

Tout un chacun peut devenir pilote. Le plus étonnant est que les jeunes peuvent commencer à voler avant d'avoir l'âge de conduire ! LOFAC ne fixe pas de limite d'âge supérieur pour devenir pilote.

### Exigences de l'OFAC :

L'Office Fédéral de l'Aviation Civile est responsable sur le plan national de la réglementation des licences, se basant sur les normes **AESA** (normes européennes) :

- Être âgé de 17 ans au moment de l'examen final
- Visite médicale auprès d'un médecin conseil agréé par l'OFAC
- Un minimum d'heures de vol est exigé (45/PPL et 30/LAPL)
- Réussite de l'examen théorique et pratique

## FORMATION

### La Théorie :

- Réglementation aéronautique
- Connaissance générale de l'aéronef
- Performances et planification de vol
- Performances Humaines
- Météorologie
- Navigation générale, radionavigation
- Procédures Opérationnelles
- Communication VFR

### La Pratique :

- Procédures standardS dans la zone d'aérodrome (tours de piste)
- Phase d'assimilation et premiers vols seul à bord
- Vols sur campagne
- Vols d'alpes (atterrissage au Tessin)
- Maintien de l'assiette de vol au moyen des instruments (seulement PPL)
- Radionavigation (seulement PPL)
- Radiotéléphonie

## THEORIE ET PILOTAGE

*Une formation de pilote privé représente un enrichissement et un épanouissement personnels. D'abord, il y a le challenge que le futur pilote se fixe. Puis, grâce aux cours de théorie, il acquiert des connaissances en météo, aérodynamique, connaissances humaines, procédures opérationnelles... En vol, cette activité, dans une dimension qui lui est étrangère, le remet en question et lui fait découvrir des aspects et des sensations hors du schéma habituel.*

**Les cours de théorie** se déroulent à l'Aérodrome de la Gruyère entre septembre et mars. Les cours sont donnés à raison de 2 soirs par semaine et 1 à 2 samedi matin par mois. Les phases d'examens théoriques sont janvier et mars. Il est possible de se présenter aux examens jusqu'à 6 fois.

**Les cours de pilotage** ont lieu à l'Aérodrome de la Gruyère selon la disponibilité de l'élève pilote, en semaine, soirée, samedi. Il n'est **PAS** nécessaire d'avoir commencé les cours de théorie pour débiter sa formation pratique. Il est même souhaitable d'avoir effectué quelques heures de vol avant d'entamer la phase théorique. Ceci permet une compréhension accrue des sujets traités.

Une fois l'examen théorique réussi, vous avez 2 ans pour passer l'examen pratique.

## A QUEL PRIX

### Licence complète LAPL (A)

COUT MINIMAL (calculé sur la base de **30h** de vol et 200 taxes d'atterrissage)

Éléments à prendre en compte pour l'obtention d'une licence LAPL(A) dans votre aéroclub.

	COÛT (CHF, TVA incluse)	Remarque
<b>ADMINISTRATION</b>		
Finances d'inscription/adhésion	0.-	
Cotisations annuelles	60.-	Aéro-Gruyère + GVM
	70.-	Aéroclub de Suisse
Caution de vol, remboursable	500.-	
<b>Total Administration</b>	<b>630.-</b>	Dont 500.- remboursable
<b>THEORIE</b>		
Cours théorique LAPL/PPL	850.-	
Classeur théorie LAPL/PPL	590.-	
Cours théorique Radiotéléphonie (RTC)	450.-	
VFR Communication avec CD	100.-	
VFR Manual avec abonnement 1 année	159.50	
Petit matériel	60.-	règle de calcul (25.00) , carnet de vol (35.00)
Examen théorique LAPL	200.-	Facturé par OFAC
Examen théorique RTC	inclus	
<b>Total théorie (hors heures de vol)</b>	<b>2'409.50</b>	
<b>PRATIQUE</b>		
30 heures de vol (instructeur compris)	7'600.-*	coûts minimaux, variables selon les modèles d'avion
200 taxes d'atterrissage	1'400.-	
Examen pratique	300.-	Facturé par OFAC
Examen médical	300.-	Estimation, Facturé par le médecin
<b>Total pratique (heures de vol)</b>	<b>9'600.-</b>	
	-	
<b>TOTAL arrondi</b>	<b>12'639.50</b>	

- \*Ces calculs, sont établis pour une formation effectuée selon le minimum requis et peuvent être modifiés en tout temps.
- Il est important de préciser que ces coûts sont « dilués » dans le temps. En effet une licence de pilotage peut se faire dans un délai variable en fonction du temps à disposition de l'élève et de ses moyens financiers.
- Les heures de vols effectives sont facturées mensuellement, selon le rythme de vol de l'élève.



## CONTACTS

### Aérodrome de la Gruyère

Rte de l'Aérodrome 41

1663 Epagny

[bureau@aerodrome-gruyere.ch](mailto:bureau@aerodrome-gruyere.ch)

026 921 00 40

### Responsables école

Scyboz Michel

[scyboz@bluewin.ch](mailto:scyboz@bluewin.ch)

079 903 49 48

Haberkorn Simon

[simon\\_haberkorn@yahoo.fr](mailto:simon_haberkorn@yahoo.fr)

079 293 56 75

### Chef de place

Badan Jean-Marc

[chefplace@aerodrome-gruyere.ch](mailto:chefplace@aerodrome-gruyere.ch)

Pour une vue d'ensemble de notre flotte avions et d'autres informations, veuillez visiter notre site internet ; [www.aerodrome-gruyere.ch](http://www.aerodrome-gruyere.ch)

Toute l'équipe de l'aérodrome se tient à votre disposition pour de plus amples informations.

## Tarifs avions SAG – SEPTEMBRE 2017

Ces tarifs seront appliqués pour tous les vols effectués à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017

	Ecole Initiation	Tourisme (hors forfait)	Tourisme (avec forfait)	Taxe atterrissage Ecole / Tour.
HB-OQL	254.00	207.00	182.00	7.00 / 9.50
HB-CVZ	256.00	210.00	184.00	7.00 / 9.50
HB-KOZ	267.00	222.00	195.00	7.00 / 9.50
HB-PGN	321.00	276.00	249.00	7.00 / 9.50
HB-PAT	355.00	309.00	283.00	7.00 / 9.50
HB-PNT	392.00	386.00	320.00	7.00 / 9.50
HB-UVB	375.00	303.00	303.00	7.00 / 9.50

## Inscription aux cours de théorie 2017-2018

**Septembre 2017 à mars 2018**

Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: .....

N° postal: ..... Localité: .....

Pour les étrangers:  
Région: ..... Pays: .....

Profession: .....

Date de naissance: .....

Téléphone privé: ..... / ..... Téléphone prof.: ..... / .....

Natel: ..... / ..... Fax.: ..... / .....

E-mail : .....

**Horaire :**  
lundis et jeudis soirs de 19h30 à 21h30  
samedis matin de 08h30 à 12h30

**Prix des cours : CHF. 850.--**

Je commande le support des cours : classeur théorie LAPL / PPL-A complet  
au prix de : CHF. 590.--

Formation souhaitée: AVION  HELICOPTERE

Signature : \_\_\_\_\_

Exemple de planification des cours théoriques (fichier complet en pièce jointe)

## Planification cours théoriques PPL(A) 2017-2018



### Version 1.2

**Horaires :** **Lundi et Jeudi 19h30-21h30**

**Samedi 08h30-12h30**

**Sessions d'examens :** **Samedi 13 janvier 2018 (à confirmer)**

**Samedi 10 mars 2018 (à confirmer)**

### Septembre 2017

Judi 21	Intro,080	Introduction, matériel, 080 Principes du vol	Simon Haberkorn
Lundi 25	020	Connaissances générales des aéronefs	André Gachet
Judi 28	020	Connaissances générales des aéronefs	André Gachet

### Octobre 2017

Lundi 2	020	Connaissances générales des aéronefs	André Gachet
Judi 5	020	Connaissances générales des aéronefs	André Gachet
Samedi 7	050	Météorologie	Gilbert Levrat
Lundi 9	050	Météorologie	Gilbert Levrat
Judi 12			
Lundi 16	030	Préparation du vol et performances	Philippe Fragnière
Judi 19			
Samedi 21	030	Préparation du vol et performances	Philippe Fragnière
Lundi 23			
Judi 26	030	Préparation du vol et performances	Philippe Fragnière
Lundi 30			

### Novembre 2017

Judi 2			
Samedi 4			
Lundi 6	050	Météorologie	Gilbert Levrat
Judi 9	050	Météorologie	Gilbert Levrat
Lundi 13			
Judi 16	080	Principes du vol	Simon Haberkorn